

Coup d'œil sur le budget préliminaire de 2022*



- La hausse des impôts fonciers est limitée à 2,33 %.
- Le propriétaire moyen paiera environ 1 900 \$ en 2022.
- Les impôts fonciers restent parmi les plus bas par rapport aux autres grandes villes canadiennes.



- La taxe sur la longueur de façade n'augmente pas.
- Aucuns nouveaux frais.



- Le seuil du crédit d'impôt pour petites entreprises a augmenté pour passer à 44 220 \$.
- Environ 55 % de toutes les entreprises recevront un crédit intégral relativement à leur taxe d'entreprise de 2022.



- Un investissement record de 164,7 millions de dollars dans la réfection des routes en 2022.
- Cela fait partie d'un investissement dans la réfection des routes qui se monte à 872,9 millions de dollars sur six ans.
- La portion la plus importante du budget d'immobilisations annuel.
- Une source d'emploi et un moteur de croissance économique importants.
- Cet investissement permettra la réfection d'environ 1 035 kilomètres-voies de routes, ce qui correspond à la distance entre Winnipeg et Churchill.



- La mise à jour préliminaire du budget équilibré de 2022 propose un plan de dépenses en immobilisations d'environ 2,9 milliards de dollars sur six ans qui permettra de renouveler des actifs municipaux existants et de créer de nouveaux actifs qui seront nécessaires au fur et à mesure que la population de notre ville approche le million. Le plan de dépenses en immobilisations de 2,9 milliards de dollars sur six ans :
 - o stimulera la croissance du PNB de plus de 1,3 milliard de dollars au Manitoba et de plus de 375,3 millions de dollars dans tout le Canada;
 - o générera 10 862 personnes-années d'emploi au Manitoba et 2 609 pour le reste du Canada;
 - o générera des recettes fiscales de 147,5 millions de dollars pour le gouvernement du Manitoba;
 - o générera des recettes fiscales de 194,2 millions de dollars pour le gouvernement du Canada.



- Des dépenses en immobilisations de 28,6 millions de dollars sur six ans envers la préservation et l'amélioration de la canopée.



- Des dépenses en immobilisations de 510,2 millions de dollars sur six ans pour appuyer le plan directeur du transport en commun qu'on prévoit financer dans le cadre du programme Investir dans le Canada.

Coup d'œil sur le budget préliminaire de 2022*



- Des dépenses en immobilisations de 240 millions de dollars sur six ans pour accélérer l'investissement de la Ville dans le programme de réduction des débordements d'égout unitaire.
- Une augmentation de 60 millions de dollars par rapport aux prévisions des immobilisations de 2021.
- Des dépenses en immobilisations de 95,4 millions de dollars sur six ans envers l'intercepteur d'égout sud-ouest.
 - Une augmentation de 35,4 millions de dollars par rapport aux prévisions des immobilisations de 2021.



- Des dépenses en immobilisations de 48,1 millions de dollars sur six ans envers le Service d'incendie et de soins paramédicaux de Winnipeg, y compris :
 - un nouveau poste mobile modulaire;
 - un nouveau poste visant à fusionner les postes existants de Saint-Boniface et de Windsor Park, selon les recommandations du plan directeur du SISPW.



- Des dépenses en immobilisations de 24,3 millions de dollars sur six ans envers des projets de transport actif dans tout Winnipeg, dont un investissement de 8,9 millions de dollars en 2022 (*augmentation de 54 % par rapport à 2021*).



- La mise à jour préliminaire du budget équilibré de 2022 comprend le tiers d'un partage de frais, soit environ 20 millions de dollars, envers des services d'eau et d'égout pour la phase 1A touchant les terrains à l'ouest du secteur de l'aéroport au niveau de CentrePort.
 - Cet investissement aborde des politiques clés de la politique *Collectivités complètes 2.0* en offrant des services à plus de terrains. (*Le financement est subordonné à l'obtention d'un financement équivalent des gouvernements provincial et fédéral.*)



- Une proposition d'investissement de 20 millions de dollars provenant du financement supplémentaire du Fonds pour le développement des collectivités du Canada, y compris :
 - 10 millions de dollars envers des projets visant à favoriser un recouvrement économique au centre-ville;
 - 10 millions de dollars envers des projets dans toute la ville. (*Les projets précis seront choisis par le conseil municipal au printemps 2022.*)



- Des aides visant les membres de la population les plus vulnérables, y compris :
 - 1,1 million de dollars pour appuyer des services d'extension mobiles et lutter contre l'itinérance;
 - 580 000 \$ pour appuyer l'exploitation de toilettes publiques au centre-ville;
 - 500 000 \$ pour appuyer le personnel qui remettra les fonds de l'Initiative pour la création rapide de logements;
 - 150 000 \$ pour appuyer End Homelessness Winnipeg.